

CFNR Port de Metz Concession des Ports de Moselle Zone Portuaire Metz-La Maxe Terminal 2, CS 60012, 2, rue de la Darse • 57063 Metz Cedex 2 • France Tel.: +33 3 87 61 69 60 • contact@cfnr-concession.fr

# **OFFRE LOCATIVE SOUMISE A CONCURRENCE**

Mise en œuvre de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017

#### Date limite de dépôt des candidatures : 15 décembre 2019

Localisation: Port Public de Thionville-Illange

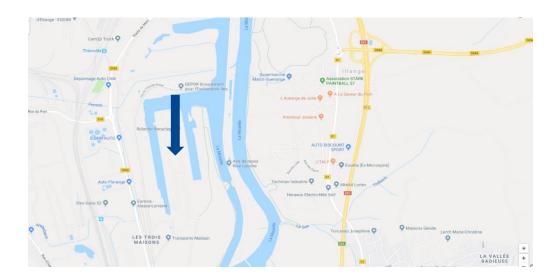
Superficie disponible : 78.000 m<sup>2</sup> - Foncier disponible en un ou plusieurs lots

Proximité axes routiers : Autoroute A31 Embranchement Rail: Gare d'Uckange

Forme de la location : Convention d'occupation temporaire (COT) Durée de l'occupation : Fin de l'occupation au plus tard le 31/12/2020

Application du tarif public Redevance d'occupation :

# LOCALISATION GÉNÉRALE DU PORT DE THIONVILLE ILLANGE



Concession Ports de Moselle - Location de parcelles - Port Thionville/Illange Date: 19/07/2019

Page 1 sur 3

CFNR Transport SAS - Port Public BP 30 • 57270 Uckange • France •Tel. : +33 3 82 86 55 20 • info-transports@fr.rhenus.com • www.rhenus.com • w



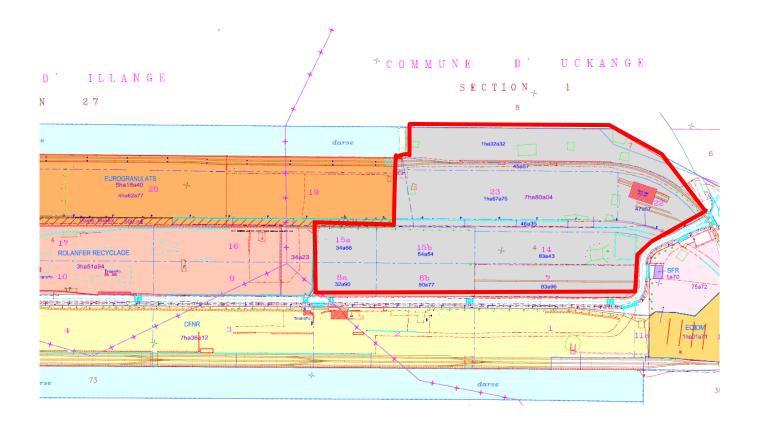


CFNR Port de Metz Concession des Ports de Moselle Zone Portuaire Metz-La Maxe Terminal 2, CS 60012, 2, rue de la Darse • 57063 Metz Cedex 2 • France Tel.: +33 3 87 61 69 60 • contact@cfnr-concession.fr

### LOCALISATION DES PARCELLES DISPONIBLES

Voir sur le plan : zones grises/ entourées en rouge

Les parcelles 22 et 23 sont embranchées au réseau ferré La parcelle 22 dispose d'un hangar d'une surface de 611 m² équipé d'un pont roulant. La parcelle 7 bénéficie d'un revêtement en macadam. Toutes les autres parcelles sont des terre-pleins nus.



Concession Ports de Moselle - Location de parcelles – Port Thionville/Illange

Page 2 sur 3





#### REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les candidatures devront nous parvenir avant la date limite du 15 décembre 2019,

Par voie postale à l'adresse :

CFNR Port de Metz, Concession des Ports de Moselle, Zone Portuaire Metz - La Maxe, Terminal 2, 2 rue de la Darse CS 82042 F-57051 Metz Cedex 2 A l'attention de Christine Wustmann

Ou par voie électronique à : christine.wustmann@cfnr-concession.fr, contre accusé de réception,

Le dossier papier ou électronique devront être envoyés avec les pièces utiles à l'examen de la candidature :

- Statuts de la société, Kbis, pouvoir du signataire de la demande
- Localisation et superficie de la parcelle visée
- Nature de l'activité envisagée, descriptif du projet, et le cas échéant de l'investissement
- Début d'occupation souhaitée
- Comptes d'exploitation.

#### CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

- 3 points : solidité de l'offre du candidat
- 3 points : qualité de l'offre vis-à-vis de la vocation du site
- 3 points : le cas échéant, redevance, si proposition de redevance supérieure au tarif public.

## **CONTACT**

Pour toutes questions, vous pouvez contacter Christine Wustmann au 03 87 61 64 81 ou par mail à <u>christine.wustmann@cfnr-concession.fr</u>

#### **REMARQUE**

Tout projet de convention d'occupation temporaire d'une durée dépassant le terme de la concession provisoire actuelle (à savoir le 31/12/2020), sera soumis à l'approbation du Syndicat Mixte pour la Gestion des Ports Lorrains, concédant. Ce dernier sera également signataire de la convention.

CFNR Transport SAS - Port Public BP 30 • 57270 Uckange • France • Tel. : +33 3 82 86 55 20 • info-transports@fr.rhenus.com • www.rhenus.com •

Concession Ports de Moselle - Location de parcelles – Port Thionville/Illange Date : 19/07/2019

Page 3 sur 3

GMP+

Assurante

(\$60,000)